

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

Project no. - N° de projet: R.040057.023

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services
de construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Décapage de la paroi rocheuse	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP076-152178/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20152178	Date 2015-04-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-345-67079	
File No. - N° de dossier fg345.EP076-152178	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nealon, Shawn	Buyer Id - Id de l'acheteur fg345
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3391 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada, 301 rue Wellington Street, Ottawa, ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP076-152178/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20152178

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

fg345EP076-152178

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg345

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST ÉMISE POUR:

1) En raison de problèmes techniques, cet **L'ADDENA N° 1** remplace l'original.

Fin de la Modification

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP076-152178/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20152178

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

fg345EP076-152178

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg345

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA N° 1

ADDENDA No. 1

Numéro du projet : R.040057.023

Les changements suivants dans les documents de soumission sont en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents contractuels.

SPÉCIFICATIONS

1. Section 01 00 10 - Instructions générales

Article 1.9 - familiarisation avec le site et les aspects physiques

Supprimer paragraphe 2 et remplacer-le avec: Tous les arbres et la végétation poussant directement sur/de la paroi de l'escarpement doivent être enlevés avec l'approbation du Représentant du Ministère, y compris les quatre (4) arbres identifiés pour être enlevés, tel que indiqué sur la figure n° 1 (voir ci-joint). Les arbres à enlever, n° 1, 2, 3 et 14 sur la figure n° 1, sont identifiés sur le site avec du vert (GO) peints X. Les arbres à conserver, n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sur la figure n° 1, sont identifiés sur place avec du ruban rouge (STOP) de l'enquête. Approbation écrite préalable est requise pour toute élimination supplémentaire de l'arbre.

2. Section 01 35 43 - Procédures environnementales

Article 1.6 - Défrichage du chantier et protection des plantes

Supprimer paragraphe 2 et remplacer-le avec: En général, les arbustes, les arbres et la végétation existants doivent être protégés en tout temps. Plusieurs arbres importants ont été désignés pour être retenus sur la figure n°1 (voir ci-joint) et auront besoin d'une protection spéciale. Ces arbres doivent être protégés en érigeant une clôture au périmètre de la zone critique des racines ZCR de l'arbre. Le ZCR est établie comme étant « 10 cm du tronc ou des branches d'un arbre pour chaque centimètre du diamètre de tronc à la hauteur de poitrine (DHP) ». Le ZCR est donc calculé comme le produit DHP x 10 cm. Les produits des barrières d'exclusion doivent être convenables et appropriées pour protéger les arbres, avoir un minimum de 1,2 m de hauteur, et conçues et installées pour satisfaire à l'approbation du représentant du Ministère. Les barrières d'exclusion doivent être soutenues à un minimum de 3 m d'intervalle avec un matériau/produit suffisamment robuste pour résister aux chocs accidentels, et maintenues en place pendant la construction.

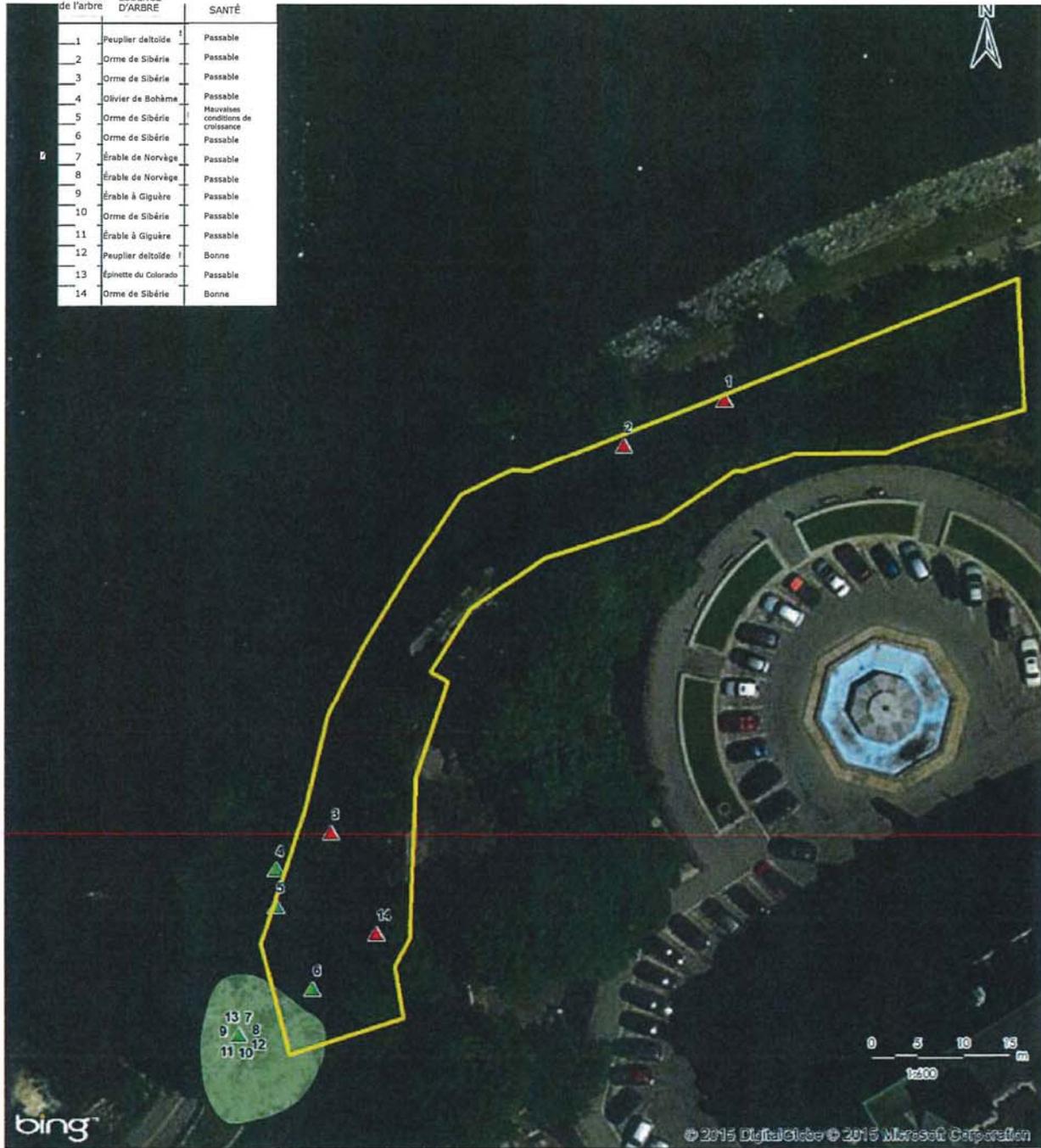
Le plan des opérations de l'Entrepreneur sera examiné par le Représentant du Ministère et l'Entrepreneur fera les ajustements nécessaires pour répondre aux exigences opérationnelles du site et les services requis comme indiqué dans l'énoncé des travaux. Les options appropriées pour la protection de la ZCR sont des

produits tels que, mais sans s'y limiter: clôture de construction en vinyle orange, grillage, barrières en bois, barrières en caoutchouc, etc.

L'Entrepreneur ne doit ni placer des matériaux ou des débris dans la zone ZCR ou ni apporter des modifications au niveau existant de la ZCR.

L'Entrepreneur est responsable de la protection de toutes les matières végétales adjacentes à la zone de construction, zones de stockage, routes d'accès, etc. pendant la durée du projet. L'Entrepreneur doit visiter le site de travail accompagné du Représentant du Ministère au début du projet. L'Entrepreneur doit demander au Représentant du Ministère des photos de toutes les matières végétales endommagées en place. À la fin du projet, une autre inspection sera conjointement effectuée. L'Entrepreneur doit signaler immédiatement au Représentant du Ministère tous les dommages causés sur place par le personnel ou les équipements de l'Entrepreneur. Les dommages causés par l'Entrepreneur seront réparés au frais de l'Entrepreneur. Toutes les réparations doivent être complétées à la satisfaction du Représentant du Ministère et doivent être confirmées par le Représentant du Ministère à l'Entrepreneur.

N° d'ident. de l'arbre	ESSENCE D'ARBRE	SANTÉ
1	Peuplier deltoïde	Passable
2	Orme de Sibérie	Passable
3	Orme de Sibérie	Passable
4	Olivier de Bohême	Passable
5	Orme de Sibérie	Mauvaises conditions de croissance
6	Orme de Sibérie	Passable
7	Érable de Norvège	Passable
8	Érable de Norvège	Passable
9	Érable à Giguère	Passable
10	Orme de Sibérie	Passable
11	Érable à Giguère	Passable
12	Peuplier deltoïde	Bonne
13	Épinette du Colorado	Passable
14	Orme de Sibérie	Bonne



V:\01225\active\122511099_rapport_inventaire_arbres\Arbres\Arbres\122511099_rapport_inventaire_arbres_2015-03-31.rpt
 revu le: 2015-03-31 par: richard.park



- Légende**
- ▲ Emplacement des arbres à conserver
 - ▲ Emplacement des arbres à retirer
 - Zone de regroupement d'arbres
 - Zone d'évaluation

Remarques

- Système de coordonnées : NAD 1983, zone UTM 18N
- Les captures d'écran des produits Microsoft sont utilisées avec l'autorisation de Microsoft Corporation, 2015.
- Les arbres n° 15 à 78 font partie du Projet d'extension des systèmes de refroidissement d'eau du CNRC. L'arbre n° 79 fait partie du Projet de remplacement du groupe électrogène à la centrale de chauffage et de refroidissement du CNRC.

Client/Projet
 TPSGC
 Inventaire et évaluation des arbres
 Figure n°
 1

Titre
Cour suprême du Canada

Mars 2015
 Projet n° 12251 1099

N° d'ident. de l'arbre	Essence d'arbre (nom commun)	Essence d'arbre (nom en latin)	Taille – dhp (cm)	Hauteur approx. (m)	Emplacement	N° d'ident. GPS	Zone	Abscisse	Ordonnée	N° d'ident. de la photo	Santé	Commentaires
1	Peuplier deltoïde		env. 10	3	Au sommet de la falaise	1	18T	447752	5030158	1242	Passable	Impossible d'y accéder – les données sont approximatives Nid d'écureuil gris dans l'arbre – actuellement inoccupé
2	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	23, 35	7	Au pied de la falaise, le long du sentier	2	18T	444741	5030153	1243	Passable	
3	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	env. 12	6	Sur la paroi de la falaise	3	18T	444709	5030111	1253	Passable	Impossible d'y accéder – les données sont approximatives
4	Olivier de Bohême		env. 12	5	Au pied de la falaise, à l'intérieur de l'aire clôturée	4	18T	444703	5030107	1254	Passable Mauvaises conditions de croissance	Impossible d'y accéder – les données sont approximatives
5	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	env. 12	6	Au pied de la falaise, à l'intérieur de l'aire clôturée	5	18T	444703	5030103	1255	Passable	Impossible d'y accéder – les données sont approximatives
6	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	env. 24	8	Au pied de la falaise, à l'intérieur de l'aire clôturée Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la Cour suprême du Canada (CSC) et de la centrale de chauffage Cliff	6	18T	444707	5030094	1255	Passable	Impossible d'y accéder – les données sont approximatives
7	Érable de Norvège	Acer platanoides	17	5	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1264	Passable	Groupe de 7 arbres; diverses essences
8	Érable de Norvège	Acer platanoides	18	5	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1264	Passable	Groupe de 7 arbres; diverses essences
9	Érable à Giguère	Acer negundo	18	4,5	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1260	Passable	Groupe de 7 arbres; diverses essences
10	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	33	13	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1260	Passable	Nid d'écureuil gris dans l'arbre – actuellement inoccupé
11	Érable à Giguère	Acer negundo	24, 35	8	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1260	Passable	2 tiges
12	Peuplier deltoïde		48	13	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1260	Excellente	Très bel arbre!
13	Épinette du Colorado		16	4,5	Au pied de la falaise, dans le coin arrière de la CSC et de la centrale de chauffage Cliff	7	18T	444699	5030089	1260	Passable	Dans le parc Cliff, au sommet de la falaise
14	Orme de Sibérie	Ulmus pumila	34	6	Au sommet de la falaise, dans le parc Cliff	8	18T	444714	5030100	1278	Bonne	